Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 3.28 — TÉLÉPHONE

Les cabaretiers et la natalité

UNE LETTRE OUVERTE AU CONFÉRENCIER DE L'ALLIANCE NATIONALE POUR L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE.

Le Syndicat des cabaretiers avait adressé au « Journal de Roubaix », une lettre que notre confrère jugea utile de tronquer pour la reproduire.

En présence de cette... mettons : manifestation, le Syndicat nous prie de reproduire le texte de cette lettre, ce que nous faisons bien volontiers.

La voici :

LETTRE OUVERTE A M. ROSSIGNOL

« Le Bureau du Syndicat des Débitants de Boissons de Roubaix et ses cantons, réuni le 4 juin, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la conférence de M. Rossignol, proteste énergiquement contre le langage tenu par le conférencier, salle du Casino-Palace, le 2 juin, rendant les cabaretiers responsables de la dépopulation. Il aurait été pourtant facile à M. Rossignol de ne pas apporter ces critiques, s'il avait daigné faire une enquête à Roubaix, avant de faire sa conférence ; il aurait appris que nombreux sont les cabaretiers qui ont quatre et cinq enfants. S'ils exercent, en outre de leur métier manuel, cette profession, c'est afin de mieux aider leur famille, car avec les progrès du machinisme les salaires varient, et il serait temps qu'enfin on reconnaisse aux travailleurs le salaire qui doit leur être alloué par le coût de la vie.

Nous sommes d'accord avec vous, lorsque tous demandez que l'on supprime l'abus de l'alcool, mais nous demandons, nous, qu'on prenne le mal par sa racine en supprimant la fabrication d'alcool pour spiritueux. En opérant cette suppression, le privilège des bouilleurs de cru, qui est la plaie nationale, aura vécu et les allusions que vous faites aux députés de ces départements tomberont, à moins que vous n'ayez voulu faire de l'effet, vous sachant soutenu par le buveurs d'eau. Nous devons aussi faire remarquer à M. Rossignol que le Nord n'est pas le département le plus alcoolique, les statistiques l'ont d'ailleurs prouvé et, dernièrement encore, l'honorable Conseiller général M. Lebas, le prouvait au Conseil général du Nord et, sur ce point, il fut approuvé par M. le Préfet. La limitation des débits de boissons, que vous réclamez, n'a pas et ne peut avoir sa raison d'être, car 10 s l'ont condamnée et, si elle était votée, l'alcoolique invétéré ferait, s'il le fallait, un kilomètre à pied pour se rendre au débit où on vendrait de l'alcool. Elle ne pourrait, au contraire, que profiter aux privilégiés, mais n'enrayerait nullement la consommation de l'alcool.

A nos législateurs qui décrètent des lois sociales avec effet actif, et dont nous, petits débitants, devons payer de gros impôts de suite, nous demandons, et cela pour alléger nos charges, que ceux-ci soient mis à la charge de ceux qui disposent de fortune, afin que nous puissions arriver à élever nos enfants et préparer des hommes dans toute l'acception du mot.

Réclamez un peu plus de bien-être pour les salariés et le jour où cette réforme sera accomplie, il ne sera plus question de dépopulation, car en assurant la pâtée pour les générations futures, on lui aura assuré la vitalité et la régénération sera un fait accompli.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, aujourd'hui ; mais au cas où M. Rossignol accepterait de nous donner rendez-vous dans une réunion, où il inviterait les débitants de boissons, nous pourrions lui apporter d'autres arguments sur les vraies causes de la dépopulation, sans avoir à jeter le discrédit sur les Débitants qui sont et restent étrangers à la dépopulation. »

« Pour le Bureau du Syndicat des Débitants de Boissons de Roubaix et ses cantons :

Le Président,
L. MAHIEU. »

Assemblée générale du Syndicat Textile

Les membres du Syndicat Textile se réuniront en assemblée générale demain vendredi à 8 heures et demie du soir à la **Paix**, boulevard de Belfort, 73.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
2. Compte-rendu financier. Rapport de la commission de contrôle ;
3. Application de l'article 41 (ancien 38) du règlement. Demande d'un syndiqué ;
4. Congrès de l'Union Départementale des Syndicats (28 juin à Valenciennes). — Nomination des délégués.

Avis important. — Les syndiqués qui désireraient postuler comme délégués au Congrès de Valenciennes, sont invités à envoyer leur demande par écrit au bureau du syndicat pour ce soir jeudi 11 juin, à 8 heures (dernier délai).

Conformément au règlement, nul ne peut être délégué à un congrès s'il n'a au moins trois ans de présence et de cotisations au syndicat.

PIGEONS-VOYAGEURS... EN VOYAGE

M. François Burette, réparateur de caisses, rue Nabuchodonosor, 69, possède un pigeonnier installé au-dessus de son atelier situé à l'angle des rues Charlemagne et du Progrès.

Dans ce pigeonnier « logeaient » 18 pigeons-voyageurs. Or, hier après-midi, M. Burette eut l'amère surprise de constater que six de ses pigeons avaient été volés.

Le « coulonneux » s'en fut aussitôt conter la chose à M. Appert, commissaire de police du 3e arrondissement et le magistrat ouvrit une enquête.

Signalons que 4 des pigeons volés sont bleus, un est noir et le sixième roux et blanc.

Mais... tous sont passés au bleu !

L'EXCURSION DU N. T. AUX FÊTES DE BOUVINES

Deux départs seront donnés. — Lillois et Tournaisiens se joindront aux Roubaisiens

Comme il fallait s'y attendre, la nouvelle d'une sortie à Bouvines, organisée par le Nord-Touriste à l'occasion des fêtes qui y seront données le 28 juin, a obtenu toutes les faveurs des cyclistes de notre région. C'est ainsi que pour répondre aux nombreuses demandes qui lui parviennent de toutes parts et aussi, pour donner dans la mesure du possible, satisfaction à diverses propositions qui lui ont été soumises, le comité des excursions vient de tenir une réunion spéciale dans laquelle il a pris une décision intéressante.

Un groupe assez important de cyclistes ayant manifesté le désir d'être rendu à Bouvines dans le courant de la matinée, il a été décidé que l'excursion projetée pour le 28 prendrait deux départs : l'un aura lieu à 6 heures du matin, rendez-vous sur la Grand'Place à 7 heures trois quarts pour les instructions à donner par le capitaine de route et l'autre à midi et demi précis. Ce second groupe, assurément le plus nombreux, sera précédé de la Fanfare cycliste.

La Section Lilloise du Nord-Touriste se propose également de se rendre à Bouvines le 28 juin et il se pourrait qu'un point de jonction fût choisi pour permettre aux cyclistes roubaisiens et lillois de fusionner en vue d'effectuer une entrée imposante, quant au chiffre des participants sur le territoire de Bouvines.

Le « Cyclist Club de Tournai » affilié à la Ligue Vélocipédiste Belge a également formulé l'intention de prendre part à l'excursion du Nord-Touriste et M. Broutin, l'aimable chef-consul de la L. V. B. a fait une démarche auprès du président du Nord-Touriste dans le but de s'entendre avec les organisateurs de la sortie sur le choix d'une localité intermédiaire où les cyclistes tournaisiens pourraient rencontrer leurs amis de Roubaix et ne former avec ceux-ci qu'un seul groupe pour arriver à Bouvines.

Le Comité des Excursions du Nord-Touriste, dans une réunion qu'il tiendra vendredi soir à cet égard, prendra sur ces divers points une détermination décisive.

L'ATTACHÉ COMERCIAL FRANÇAIS EN CHINE ET AU JAPON A ROUBAIX

Notre attaché commercial en Extrême-Orient, M. Fernand Pila, consul de France revenu d'un nouveau voyage d'étude, d'un an et demi, dans les pays de sa mission, a entrepris, comme précédemment une tournée d'enquête et de propagande dans les régions de France qu'intéressent tant au point de vue industriel que commercial, les conditions actuelles de la Chine et du Japon.

Roubaix est naturellement au nombre des grands centres qu'il s'est proposé de visiter à cet égard. Il se tiendra donc le mardi 16 juin, de 9 heures à midi, dans les bureaux de la Chambre de Commerce de notre ville, à la disposition de toute personne industriel ou négociant, qui voudra se documenter sur les marchés des deux pays dont il s'agit.

La prochaine élévation du tarif douanier chinois rend cette consultation particulièrement opportune et utile

LE « COLONIAL » LAPAUW, BLESSÉ AU MAROC, REÇOIT LA MÉDAILLE MILITAIRE

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, qu'un de nos concitoyens, M. Henri Lapauw, 31 ans, dont les parents habitent à Roubaix, rue de l'Epeule, deuxième cour Lampe, avait eu, au Maroc, la main traversée par une balle.

Le « colonial » Lapauw est actuellement à l'hôpital de Fez et il vient de recevoir la médaille militaire. Notre concitoyen était déjà titulaire de la médaille du Maroc et de la médaille du Tonkin. On lui décerne à présent la médaille militaire pour le fait d'armes suivant :

Le 14 mai dernier, la colonne Gonraud, dont faisait partie Lapauw, attaquait le massif des Tsouls. Soudain, Lapauw vit son capitaine chanceler. L'officier venait de recevoir une balle qui lui avait fracassé la main droite. Le « colonial », sans hésiter, saisit les rênes du cheval et c'est à cet instant qu'il eut lui-même la main traversée par une balle marocaine.

Notre concitoyen va incessamment recevoir un congé de convalescence et pourra revoir sa ville natale, ses parents et ses amis qui lui réservent le plus chaleureux accueil.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

La Commission Sportive rappelle à tous ses camarades la très attrayante excursion de dimanche prochain, 14 courant, au Mont des Cats (50 kilomètres de Roubaix) et l'intéressante épreuve de côte qui aura lieu dans la matinée, sur une des routes d'accès au mont, spécialement conformée pour une épreuve de toutes les machines.

Tout est organisé pour réserver, sous tous rapports, une excellente journée, et le succès de la sortie de cette année ser plus complet encore que l'an dernier, d'où plus de quarante participants sont rentrés enchantés.

Pour permettre de prendre en temps opportun toutes les dispositions utiles pour le repas et à cause des ressources limitées du pays, il est indispensable que les adhésions soient remises au siège social pour jeudi soir au plus tard.

Pour l'horaire, l'itinéraire et tous détails se reporter aux convocations ou s'adresser au siège social.

Les rechargements de routes dans la région

Les membres de l'A. C. du Nord de la France sont informés qu'en raison des rechargements cylindrés qui vont être effectués, il y a lieu de prévoir des interruptions de circulation aux époques et sur les chemins désignés si après :

Chemin de grande communication n° 7 (de Pérenchies à Verlinghem) entre le pavé de Lompret et l'entrée du village de Verminghem : du 15 au 19 juin. — Chemin d'intérêt commun 57 (chemin de Messine) entre le ch. G. C. 7 et la ferme d'Arras du 18 au 14 juin. — Ch. d'int. comm. 54 (de Quesnoy à la Croix au Bois) entre la gare de Quesnoy et le lieu dit le Plaquet, du 23 au 27 juin. — Ch. G. C. 36 (de Quesnoy à Linselles) entre le lieu dit le Petit Perle » et le hameau du Veau : du 27 au 30 juin. — Ch. d'int. comm. 108 (de Quesnoy à Warneton) entre le hameau de la Tâche et le Ch. G. C. 14 : le 30 juin, les 1, 2 et 3 juillet. — Ch. de G. C. 14 (de Deulémont à Comines) entre Warneton-Bas et Comines : du 2 au 8 juillet.

COURS MUNICIPAUX DE COUPE ET DE COUTURE

Les examens annuels pour l'obtention du diplôme de coupe et de couture ont eu lieu lundi 8 juin, l'Ecole pratique et ménagère de jeunes filles, rue des Ecoles, sous la présidence de Mme Fournel, directrice de l'établissement. Commencés à 7 heures et demie du matin, ils se sont terminés à 7 heures et demie du soir.

45 aspirantes se sont fait inscrire, 41 se sont présentées et 35 ont été jugées dignes d'obtenir le diplôme de coupe et de couture.

La commission d'examen était composée comme suit : Mme Fournel, directrice de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, inspectrice des cours municipaux de coupe et de couture ; Mmes De Hycke, Prot, D'Hermies, Mlles Lenne, Harcqz, Mlle Bertin, chef de travaux à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Roubaix ; Mme Jacquemin, chef de travaux à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

Voici la liste, par ordre de mérite, des élèves admises :

Mlles Houzet Pauline, Bauwens Jeanne, Depretre Marie, Mme Torremans Marie, née Sambaut, Mlles Dekeyser Hélène, Cornil Marthe, Herbaut Suzanne, Glorieux Marie, Collé Raymonde, Boyckens Marthe, Bayart Marie, Deleschuse Marie, Lemaire Angèle, Chantry Yvonne, Opellens Raymonde, Dekeyser Juliette, Demeyer Marie, Gilles Marguerite, Cuignet Andrée, Declercq Jeanne, D'hont Marie, Franchomme Alline, Degand Elise, Agache Marguerite, Blasino Sophie, Béthune Marguerite, Fremaux Hélène, Jossrand Suzanne, Spirit Marguerite, Hattez Germaine, Leclercq Valentine, Dubois Suzanne, Dagnet Marie, Liénard Jeanne, Delannoy, Cauche.

Mme Prot, Mlles Thibia et le docteur Dupré, adjoints au maire, voulant témoigner tout l'intérêt que l'Administration municipale porte au développement et à la prospérité des cours municipaux de coupe et de couture, se sont rendus dans la matinée et dans l'après-midi à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, où ils ont été reçus par Mme Fournel, ainsi que par les membres de la commission d'examen. A leur départ, vers 7 heures du soir, ils ont remercié vivement les membres de la commission d'examen pour le bienveillant concours qu'elles prêtent à l'Administration municipale.

Après la proclamation des résultats, la commission d'examen félicite sincèrement les professeurs et les élèves des résultats obtenus et du sérieux effort qu'elles ont eu à produire.

Un coupon de tissu noir, pour confectionner un corsage, sera offert à chaque lauréate. Celles-ci toucheront également un livret de caisse d'épargne d'une valeur de 5 à 12 francs, selon le nombre de points obtenus.

Communiqués

LA SOLIDARITÉ ARTISTIQUE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Réunion de commission au siège, 8, rue du Grand Chemin, à Roubaix, demain vendredi 12 courant, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour : Médecins. — Insigne. — Questions diverses. — Présence indispensable.

ÉTAT-CIVIL

de ROUBAIX du 10 juin 1914

Naissances. — Marie Delrue, rue des Champs, 27 bis. — Léon Vandermissen, rue des Fossés, 17. — Gustave Egisle, rue Milton, cour Selosse, 2. — Raymonde Landauer, rue du Vieil Abreuvoir, 18. — Robert Puraye, rue Watt, cour Six, 40. — Angèle Dedack, rue de Condé, 65. — Michel Fiévet, rue d'Avignon, 28.

Décès. — Joséphine Heurpé, 71 ans, rentière, rue du Moulin, 160. — Marie Gueffier, 60 ans, sans profesion, rue Ingres, 60. — Maria Duvillié, 57 ans, sans profession, rue Barbieux, 15. — Louis Maranjon, 78 ans, retraité, rue Louis Dupire, 23. — Pulchérie Verloingne, 54 ans, fileuse, avenue Julien Lagache.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BÉGHIN

CROIX

CONCERT D'ETE. — L'ouverture des concerts d'été aura lieu le jeudi 11 courant, à 8 heures et demie du soir.

La première audition sera donnée sur le kiosque de la Grande Place, par notre excellente Musique Municipale, qui exécutera les morceaux donnés à Tourcoing, dimanche dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de la Musique Municipale de Tourcoing.

Disons, à ce sujet, que l'exécution, qui eut lieu sur la place Thiers, fut impeccable et applaudie par un nombreux public qui se pressait autour du kiosque.

Voici le programme du concert de jeudi : 1. Allegro (Allier). — 2. Circé (Rogister). — 3. Madeleine, mazurka (Romain). — 4. Terpsichore, fantaisie (Ganne). — 5. A toi, grande valse (Valteufeld).

TOUT AUGMENTE. — A partir du 1er juillet prochain, la taille de la barbe ainsi que la coupe des cheveux seront augmentées chacun de 0 fr. 05, ainsi en ont décidé les coiffeurs de Croix, réunis à ceux de Roubaix, à l'estaminet de la Fanfare, dimanche dernier.

CONFERENCE publique et gratuite par l'Association Internationale des Etudiants de la Bible, salle des Fêtes, place de Croix, dimanche 14 juin, à 4 heures précises : « Pourquoi Dieu permet-Il le mal ? »

ETAT CIVIL DE CROIX du 9 juin 1914. — *Naissances.* — Termote Maurice, rue du Progrès, 32. — Wallet Alfred, rue Bessemer, 10. — Lefebvre Marie-Louise, rue d'Hem.

Décès. — Hénart Eugène, 58 ans, menuisier, rue des Pilons, 8. — De Maeseneire Madeleine, 6 ans, rue de Strasbourg, 5.

VINAIGRE AU LION DES FLANDRES DES GOURMETS

WATTRELOS

La Fête des Ecoles

Malgré l'inclémence du temps, la fête des écoles a été célébrée, dimanche, avec beaucoup d'éclat.

Le défilé des sociétés locales et des écoles a eu son succès habituel, puis la foule s'est portée en masse sur le terrain de l'abattoir où des attractions diverses avaient été organisées.

Les concerts donnés par toutes les sociétés musicales, la fête de gymnastique donnée par la « Gaulcise » et la « Patriote », ont été très suivis.

Les buvettes et établissements forains ont reçu la visite de nombreux clients pendant toute la durée de la fête.

A 4 heures 1/2, s'est élevé majestueusement dans les airs un énorme aérostat de 1.200 mètres cubes, piloté par deux membres de l'Emulation aérostatique du Nord. Ce ballon a atteint l'altitude maximum de 1.700 mètres et a atterri sans difficulté à Erquelines (Belgique).

Après le départ de l'aérostat, a eu lieu le grand concours public de distance par petits ballons avec carte postale. Plus de 400 ballons ont été ainsi lancés dans les airs, à la grande joie de la foule.

De nombreuses cartes postales sont déjà rentrées. Elles accusent que ces petits ballonnets sont allés tomber, les uns bien près de Wattrelos, les autres très loin. En effet, plusieurs sont tombés à Tournai ou aux environs et d'autres à Anvers et en Hollande.

La « petite fleur », qui était vendue au profit de l'œuvre sur le terrain de la fête, était accueillie avec empressement par les promeneurs et spectateurs.

Somme toute, malgré le mauvais temps, le Comité a fait bonne recette et c'est tant mieux pour les enfants nécessiteux de nos écoles laïques.

La veille, des distributions de gâteaux avaient été faites dans les écoles communales à tous les élèves.

En terminant, mentionnons que la fête était présidée par M. Prot, inspecteur de l'enseignement primaire.

M. Prot, accompagné des citoyens Briffaut, maire ; Lecomte, adjoint, des représentants de la Municipalité et de la délégation cantonale, fut reçu sur le terrain de la fête par M. Alphonse Delannoy, vice-président de la Caisse des Ecoles, qui prononça le discours suivant :

DISCOURS DE M. DELANNOY

« Monsieur l'Inspecteur,

« Monsieur le Maire,

« Messieurs les Conseillers,

« En ma qualité de vice-président de la Caisse des Ecoles, j'ai l'honneur de vous recevoir à l'entrée de ce champ de fête et de vous souhaiter la bienvenue.

« Il m'est agréable, M. l'Inspecteur, de vous remercier d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête des Ecoles. Votre présence en rehausse l'éclat et est pour nous, pour tous les membres du Comité de la Caisse des Ecoles, un précieux encouragement.

« J'ai aussi le devoir, au nom de notre Comité, de remercier ici publiquement M. le Maire et MM. les Conseillers pour tout leur dévouement à notre œuvre.

« Sans dotation aucune, la Caisse des Ecoles de Wattrelos se trouve dans une situation toute particulière. Elle ne peut exister, accomplir sa noble mission, qu'avec l'appui et le concours financier de la Municipalité, concours qui ne nous a jamais fait défaut, puisque toutes les demandes faites par le Comité ont été accueillies favorablement par l'administration municipale et l'assemblée communale.

« C'est que la Municipalité wattreloisienne, composée de travailleurs, place au premier rang de ses préoccupations la question de l'enseignement du peuple. C'est par le développement de l'instruction, par la création d'œuvres scolaires et post-scolaires que les enfants de nos écoles, que ces enfants du peuple apprendront à connaître tous leurs devoirs, mais aussi tous leurs droits et qu'ils éprouveront plus tard le besoin de se grouper, de s'unir pour l'accomplissement de ces devoirs et l'exigence de ces droits.

Le Conseil municipal de Wattrelos, en favorisant la Caisse des Ecoles, en lui permettant de vivre et d'agir, fait donc œuvre d'émancipation sociale.

« L'année dernière, à cette même place, je disais que ce Conseil municipal avait voté un supplément de subvention de 3.877 francs pour une distribution de pèlerines et de manteaux aux enfants pauvres de nos écoles.

« Cette distribution a été faite, mais comme la somme de 3.837 fr. n'avait pas été suffisante, le Conseil municipal n'a pas hésité à voter un crédit complémentaire. C'est ainsi que la Caisse des Ecoles a reçu de la Ville, en 1913, des subventions s'élevant à 12.036 fr. Pour l'année 1914, le Conseil a inscrit au budget un crédit de 12.000 francs et il vient de voter une subvention supplémentaire de 300 fr. en faveur de la fête de ce jour.

« Mais si le Conseil municipal se montre large, très large pour notre œuvre, nous regrettons de ne pouvoir en dire autant du gouvernement.

« En effet, pour l'année 1913, nous avons obtenu tout juste de l'Etat, une maigre subvention de 75 francs. 75 contre 12.000, on conviendra que la différence est un peu trop sensible.

« Toutefois, reconnaissons-le, dans une lettre qu'il a adressée à M. le Préfet le 13 octobre dernier, M. le Ministre de l'Instruction Publique déclare qu'il aurait été heureux de pouvoir venir efficacement en aide à la Caisse des Ecoles de Wattrelos, mais qu'il en était empêché par le crédit absolument insuffisant dont il dispose pour cet objet et qui s'élève à 129.200 fr. pour toute la France.

« Il nous reste donc à espérer que la nouvelle Chambre, ou plutôt la majorité républicaine de la Chambre, votera les crédits nécessaires pour que le Ministre de l'Instruction Publique puisse efficacement soutenir et encourager les œuvres appelées à rendre à la cause de l'enseignement public des services de plus en plus importants.

« Et maintenant, j'ai aussi le devoir de féliciter et de remercier Mesdames les institutrices et MM. les instituteurs du précieux concours qu'ils nous prêtent en toutes circonstances. Qu'il s'agisse de distributions de vêtements, de gâteaux, de fournitures scolaires, de préparation ou d'organisation de fêtes, c'est toujours avec empressement que les membres du corps enseignant répondent à notre appel.

« Et enfin, Mesdames et Messieurs, félicitons-nous, réjouissons-nous de voir la population wattreloisienne envahir ce champ. Cette foule vient ici, non pas seulement attirée par le programme de la fête, mais elle vient surtout pour témoigner sa sympathie envers nos maîtres et maîtresses de nos écoles laïques, pour manifester ses espérances et sa foi en un avenir meilleur.

« Tous ces enfants de nos écoles qui ont défilé si allègrement aujourd'hui, ne nous donnent-ils pas la certitude que bientôt cet avenir meilleur sera réalisé. Quand ils seront devenus grands, conscients de leurs devoirs, forts de leurs droits, ils sauront marcher en groupes compacts dans la large voie du progrès pour l'émancipation et l'amour de l'humanité.

« Continuons donc sans relâche notre œuvre et vive Wattrelos, vive la République. »

Des applaudissements ont salué le discours du citoyen Alphonse Delannoy. M. Prot a ensuite, en excellents termes, félicité le Comité de la Caisse des Ecoles et remercié le Conseil municipal et le corps enseignant.

NOS AGRICOLTEURS. — Nous avons dit hier les brillants succès remportés par M. Henri Lepers, cultivateur, mais, par suite d'une erreur de composition, nos lecteurs n'ont pu savoir à quel concours notre compatriote avait obtenu toute une série de premiers prix. C'est au Concours agricole de Chaumont (Haute-Marne), que M. Lepers avait exposé les meilleurs sujets de sa ferme et qui ont fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Par ses succès remportés dans tous les grands concours agricoles, dans toutes les régions de la France, M. Henri Lepers s'est classé comme l'un des principaux éleveurs du pays.

POUR LE 14 JUILLET. — Comme les années précédentes, plusieurs concours de pinsons seront donnés le 14 juillet, sous les auspices de la Municipalité. Les amateurs désireux d'organiser un concours sont priés d'adresser leur demande à la Mairie, dans le plus bref délai.

AUX CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi prochain 11 juin, à 3 h. 1/2, aura lieu à l'école publique de filles du Crétinier, rue de Tourcoing, la consultation bimensuelle des nourrissons (Docteur Broquet).

Rappelons qu'une deuxième séance aura lieu le jeudi suivant, pour les personnes n'ayant pu se présenter à la première et pour les nourrices désignées pour la deuxième séance.

Des cartes de tombola seront délivrées à chaque séance. La tombola aura lieu prochainement.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Les personnes admises au bénéfice de la loi sur l'Assistance aux femmes en couches peuvent se présenter au secrétariat du Bureau de Bienfaisance, 5, rue du Bureau, pour retirer leur bon d'allocation.

A LA MAIRIE. — Ce soir jeudi, à 20 heures, réunion du Conseil municipal.

Vendredi 12 juin, à 14 heures et demie, adjudication pour les travaux de construction du groupe scolaire du Laboureur. Les soumissions pour cette adjudication doivent être déposées à la Mairie aujourd'hui jeudi avant 18 heures.

Mercredi 17 juin, à 20 heures, réunion de la Commission municipale des Fêtes pour l'élaboration du programme de la Fête Nationale.

Samedi 27 juin, à 14 heures et demie, adjudication pour la fourniture de vêtements à distribuer en 1914 aux élèves nécessiteux des écoles communales. Le cahier des charges, série de prix et types peuvent être consultés à la Mairie, bureau du secrétariat.

BRIS DE CLOTURE. — Mardi soir, vers 9 heures, la nommée Marie Derick, demeurant rue de l'Union, venait se plaindre au commissariat de police qu'un individu s'était introduit chez elle en fracturant un carreau d'une fenêtre et ne voulait plus en partir.

M. Boulaboux, commissaire de police, se rendit sur les lieux, accompagné de deux agents. Effectivement, le commissaire de police trouva chez Marie Derick un individu qui s'y était installé comme chez lui. C'était un nommé Désiré Leignel, âgé de 38 ans.

« Je croyais avoir quelques droits d'entrer ici, dit-il, puisque j'ai été pendant plusieurs années l'ami de Marie et que je ne l'avais quittée que depuis 8 jours pour aller habiter Roubaix, rue d'Oran.

Conduit au violon, il fut relâché hier matin après avoir été gratifié d'un procès-verbal pour bris de clôture, violation de domicile et vol. Sur lui, on avait trouvé une paire de boucles d'oreilles qu'il a restituées à son ancienne amie.

POUR SE MARIER. — Un service municipal pour les mariages d'indigents fonctionne à la Mairie, bureau de l'Etat-Civil. Ce service, institué en vue de faciliter le mariage des ouvriers, est chargé de réunir toutes les pièces qui leur sont nécessaires et de faire toutes les démarches pour la délivrance des certificats d'indigence.

Les intéressés peuvent se présenter tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie, ainsi que le dimanche de 9 heures à midi.

COUSULTATIONS JURIDIQUES. — Des consultations judiciaires sont données gratuitement à la Mairie, bureau de l'Office Social, les dimanches, de 10 heures à midi, par un avocat du barreau de Lille.

Lannoy

A L'ASSOCIATION DES JUGES DE PAIX. — Au cours de l'assemblée de leur « Union Amicale » du Nord, les juges de paix ont désigné M. Payen, juge de paix à Lannoy, pour faire partie du Conseil d'administration de l'Association. Nos compliments.

AVIS AUX EXEMPTES OU AJOURNES. — Les conscrits du canton de Lannoy, exemptés ou ajournés de 1914, devront se présenter devant la commission de réforme à Lille, le vendredi 19 juin, à 14 heures.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des Imitations. N° 188. V. VAISSIER
HEM

BRULÉ PAR DE L'EAU BOUILLANTE

Modeste Lutanie, 27 ans, apprêteur chez Meillassoux et Mulaton, a reçu de l'eau bouillante sur le pied droit au cours de son travail. Brûlures multiples. Deux semaines de repos.

L'ORAGE. — La commune d'Hem a été particulièrement éprouvée par le violent orage de lundi soir. La foudre a causé de sérieux dégâts à plusieurs habitations appartenant à M. Vincent et situées au hameau des Trois-Baudets. M. Vincent estime à 800 francs la perte qu'il subit.

Au lieu dit : « l'Hempempont », la foudre est tombée sur un tramway, lui causant une avarie peu importante.

A Touffiers, un tramway de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing, fut également immobilisé et un peu de tous côtés les jardins souffrirent de la tempête. Heureusement, nous n'avons à signaler aucun accident de personne.

DU VITRIOL DANS LES YEUX. — Jean-Baptiste Rémy, 54 ans, teinturier chez Meillassoux et Mulaton, a reçu des éclaboussures d'acide sulfurique dans les yeux. Le docteur Lamotte lui a donné les premiers soins.

TOMBÉ D'UNE ECHELLE. — Louis Carette, 32 ans, cartonneur chez Mulaton, se trouvait au sommet d'une échelle, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba et se fit de profondes contusions aux côtes et aux jambes.

SESSION BUDGETAIRE. — Le Conseil municipal se réunira en commission ce soir jeudi, 11 juin, à 19 heures et demie, salle des séances, à la Mairie.

ETAT CIVIL D'HEM. — *Naissance.* — Irène Tack, au Bas-Voisinage.

LYS

UNE FILEUSE A LA MAIN MEURTRIE. — Marie Vanvanbek, 17 ans, fileuse à la filature Boutemy, s'est grièvement blessé la main gauche, au cours de son travail. Elle a reçu les soins du docteur Parmentier.

TOMBÉ DE SON CAMION. — Emile Cholle, 29 ans, chauffeur d'auto de la maison Boutemy, est tombé de son camion-automobile et s'est blessé à la jambe droite. Le docteur Parmentier est intervenu aussitôt.

LA MAIN DU BATTEUR. — Julien Delahaye 61 ans, ouvrier batteur chez Poissonnier-Gaillet, travaillait à son métier, lorsque, par mégarde il plaça la main gauche entre deux organes d'un batteur qui la meurtrirent grièvement. Il devra prendre plusieurs semaines de repos.

CHUTE MALHEUREUSE. — Louis Demulder 19 ans, moulageur chez Boutemy, a contracté une violente entorse au genou gauche, en tombant. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

DANS LES P. T. T. — Arthur Nys, facteur des postes à Lys, passe avec avancement à Tourcoing. C'est un excellent fonctionnaire qui ne laissera que des regrets à Lys.

ETAT CIVIL DE LYS-LEZ-LANNOY. — *Naissance.* — Denise Ués, rue de Leers.

SAVON Notre-Dame de la TREILLE
Méfiez-vous des Imitations. — V. VAISSIER

LILLE

Au Conseil Départemental d'Hygiène du Nord

SES DERNIERES DECISIONS

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil Départemental d'Hygiène du Nord, présidé par M. Messier, vice-président, a donné des avis favorables concernant l'installation d'une forge avec marteau mécanique à VALENCIENNES ; de tueries particulières à ETRŒUNGT, AUCHY, DECHY, BAUVIN, HORNAING, MAULDE, MARQUETTE-EN-OSTREVENT, VICQ et WAMBRECHIES ; d'une briqueterie flamande à DOUCHY, et la construction d'égouts à ANZIN, ROUBAIX et TOURCOING.

Il a approuvé les conclusions favorables de deux rapports relatifs aux projets d'exécution de travaux d'amélioration aux hospices de BOLLEZEELE et de STEENVERCK, et a donné son approbation à un rapport concernant la protection des puits.

ADJUDICATION DEPARTEMENTALE

Le mardi 23 juin, à onze heures et demie, aura lieu, à la Préfecture, l'adjudication de la fourniture de cartes murales de géographie à distribuer aux écoles primaires publiques du département, ainsi que des livres de prix destinés à récompenser les élèves qui auront obtenu les premières places dans les examens cantonaux du certificat d'études primaires.

Les libraires désireux de prendre part à cette double adjudication, sont informés qu'ils pourront se procurer tous les renseignements nécessaires à ce sujet à la Préfecture du Nord, 4me division.

Après les repas 2 ou 3 Pastilles Vichy-Etat facilitent la digestion.

Chronique Tourquennoise

Au Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie

La Section du Nord du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie a tenu hier mercredi son assemblée trimestrielle.

A l'issue de la réunion, à midi, les sociétaires se sont rendus à un déjeuner fraternel, qui a été servi à la salle des fêtes de l'Hospice, auquel assistaient M. Plouvier, vice-président, représentant M. Claude Guillemot, président du Comité local, empêché par la maladie.

M. Borromée, secrétaire général du Nord, M. Dron, maire de Tourcoing, et ses adjoints ; M. le général Lebas, gouverneur de Lille, ainsi que de nombreux industriels et commerçants venus de tous les points du Département.

Le déjeuner, empreint de la plus grande cordialité, s'est terminé par plusieurs toasts.

M. Plouvier, vice-président, après avoir excusé l'absence de MM. Mascuraud et Guillemot, a expliqué comment le bureau de l'Association avait été mené à choisir cette fois comme lieu de ses assises, Tourcoing, « la ville modèle », a-t-il dit.

Puis, M. Borromée, secrétaire général du Nord, a exprimé au Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, l'assurance de ses sympathies personnelles et celles du Gouvernement de la République.

M. Dron, maire de Tourcoing, a pris ensuite la parole. Avec une grande modestie il a remercié MM. Plouvier et Borromée des attentions trop flatteuses qu'ils avaient eues pour lui.

Enfin, M. Morin, député du Cher, secrétaire général du Comité, a parlé avec beaucoup d'enthousiasme de l'action généreuse poursuivie par le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Les membres du Comité se sont ensuite rendus dans les Ecoles pratiques et les Cours professionnels de la Ville qu'ils ont visités sous la conduite de M. Gustave Dron, maire.

LES EXTRADES

Hier, la gendarmerie française a fait remise à la justice belge des nommés Roggeman Théophile, né à Haesdonck, le 29 décembre 886, terrassier sortant de la prison de Lille, réclamé par le parquet de Gand pour attentat à la pudeur ; Simons Henri, né le 26 septembre 1888 à Ostende, homme de peine, réclamé pour vol par le parquet de Gand ; Leruth Dieudonné, né à Verviers, le 2 août 1872, garçon de café, réclamé par le parquet de Verviers, pour attentat à la pudeur ; Blanpain Louis, né à Viloorde, le 2 janvier 1887, voiturier, réclamé par le parquet de Bruxelles ; Elisabeth Augustynen, née à Malines, le 3 juin 1892, ouvrière en fabrique, réclamée par le parquet de Malines pour vol par recel ; Waelkens Henri, né à Reckem le 14 novembre 1890, ouvrier de fabrique, réclamé pour vol par le parquet de Courtrai.

LA FRAUDE

Brevne Jules, né à Roncq, le 5 novembre 1897, journalier, a été arrêté par la douane du Touquet, au moment où il tentait de passer en fraude une charge de 5 k. 100 de tabac belge.

MANDAT D'ARRÊT

Hier, dans le square de l'Hôtel de Ville, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation un sieur Wallaert Rémy, 20 ans, domicilié à Tourcoing, sans domicile fixe, disant mineur à Billy-Montigny, recherché en vertu d'un mandat d'arrêt délivré contre lui, pour vols, par M. le Juge d'instruction attaché au parquet d'Arras.

VAGABONDAGE

La nommée Deweele Louise, 15 ans, sans résidence connue, dont les parents habitent Mouscron, a été arrêtée par M. le Commissaire de police du 4 arrondissement, pour vagabondage et déférée au parquet.

LE PORT DE TOURCOING

Le tonnage des marchandises transportées par eau à Tourcoing a été : en 1913, de 48.316 tonnes contre 52.395 en 1912. Comme 1912 était déjà en diminution de 10.850 tonnes sur 1911, cela fait en deux ans, une baisse de trafic de plus de 19.000 tonnes.

Le tonnage de la houille reçue qui avait été en 1912 de 33.154 tonnes, n'est plus en 1913 que de 16.683 tonnes.

UNION S